

Déclaration liminaire des élus force ouvrière : CTL du 19/02/2015

Monsieur le président,

Après les événements tragiques de ce début d'année la réalité reprend son cours. Le Syndicat National F.O. des Finances Publiques considère que les valeurs républicaines ne peuvent être préservées que par une présence renforcée de l'Etat sur tout le territoire et pour toutes les missions . Or la volonté de renforcer l'action de certains services dans un contexte budgétaire très contraint risque de se faire au détriment d'autres services dont la DGFIP , disparue des missions régaliennes depuis plusieurs années , avec les conséquences que l'on connaît tous au quotidien. La DGFIP poursuit son action de sape des services . Après les quelques 850 suppressions de postes comptables annoncée dans la démarche stratégique à l'horizon 2018 , deux études viennent d'être rendues , l'une portant sur la qualité du service rendu aux collectivités territoriales et l'autre sur la simplification de la taxation de l'impôt .On peut craindre le pire dans l'exploitation de ce type de rapport dans le contexte de paupérisation des services et l'incapacité physique à faire face à toutes les missions même en priorisant .

Nous évoquons également le présentation faite par le Directeur Général le 15 décembre 2014 de la révision des missions de l'Etat (RGME) .Ce nouveau vocable , malgré le constat d'une amélioration du dialogue social au niveau central , n'est aucunement rassurant pour nos services dont la logique consiste bien en mise en adéquation forcée et décalée .

La volonté de réduire le service public sous couvert d'améliorer les conditions de travail des agents n'est qu'un leurre visant à vider nos accueils et à pousser les usagers vers la dématérialisation et la communication virtuelle. L'expérimentation des centres de contacts participe de cette même logique. Il n'est que de constater l'impact de cette évolution à marche forcée sur le personnel de tout grade et la souffrance au travail qui grandit dans l'exécution quotidienne de nos missions.

Le présent CTL comporte en premier point le budget 2015 . Le compte-rendu d' exécution du budget 2014 peut peut-être apparaître satisfaisant par sa maîtrise . Les prévisions 2015 marquent une nouvelle baisse de 6,81 % . Nous émettons des doutes sur les postes suivants : l'affranchissement du fait des augmentations de tarifs et des efforts déjà accomplis , les frais de déplacement car l'application FDD reste un frein à l'expression des demandes de remboursement et enfin les fluides directement tributaires des conditions météorologiques .

L'aménagement des horaires d'ouverture au public constitue le second point . Au delà de l'officialisation de l'adaptation des moyens aux missions , le projet du département du Nord est marqué par la rigidité (mardi ou jeudi sauf postes de moins de 5 agents), un démarrage tardif au 01/07/15 , une période

d'échéance de neutralisation trop lourde et le maintien de l'accueil téléphonique normal .Nous avons relevé sur le document de présentation un projet de fermeture méridienne pour la Cité Administrative de Lille de 12h30 à 13 h et sur les options de fermeture des services le lundi est indiqué alors que le dispositif présenté annonçait le mardi ou le jeudi .

Le troisième point porte sur la nouvelle convention avec la banque Postale pour les déagements d'encaisse de 22 postes comptables .Elle permet à 20 postes de taille petite ou moyenne de bénéficier des services d'un transporteur de fonds et donc d'améliorer le sécurité pour les déagements de fonds . L'expérience permettra d'évaluer la nouvelle convention ,en souhaitant conserver de bonnes relations locales avec nos homologues de la Poste qui nous aident à la mise en place pratique du nouveau dispositif .

LES ELUS FO-DGFIP